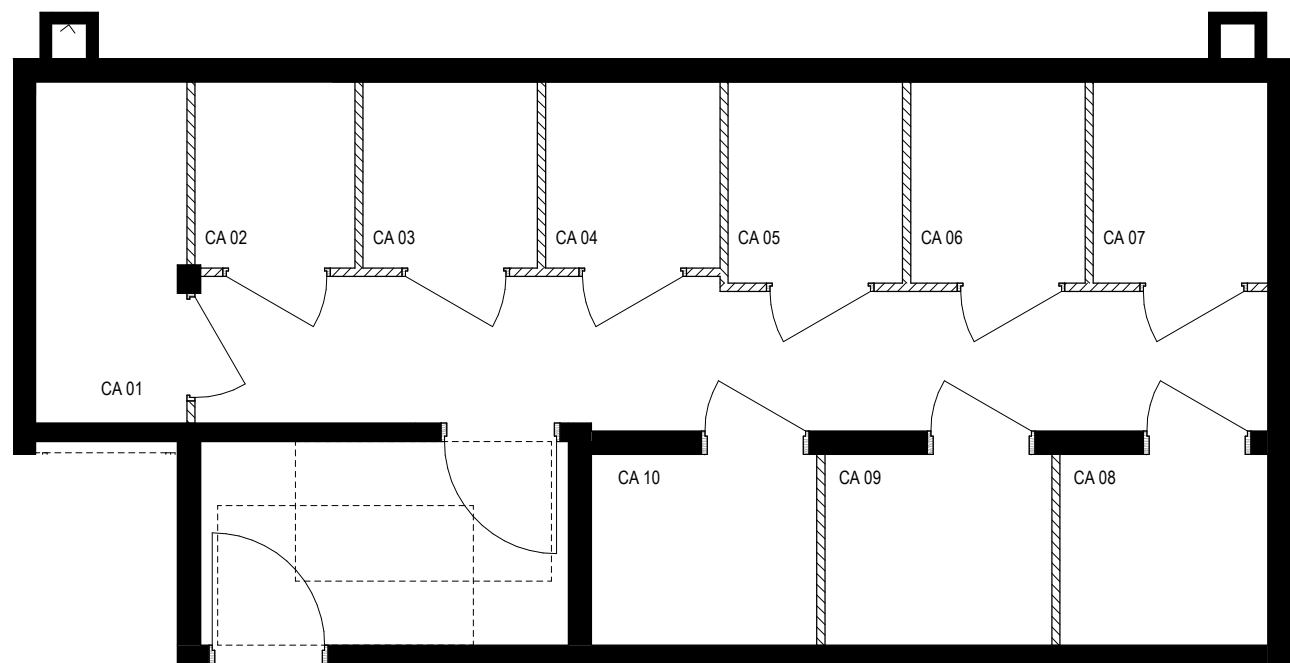
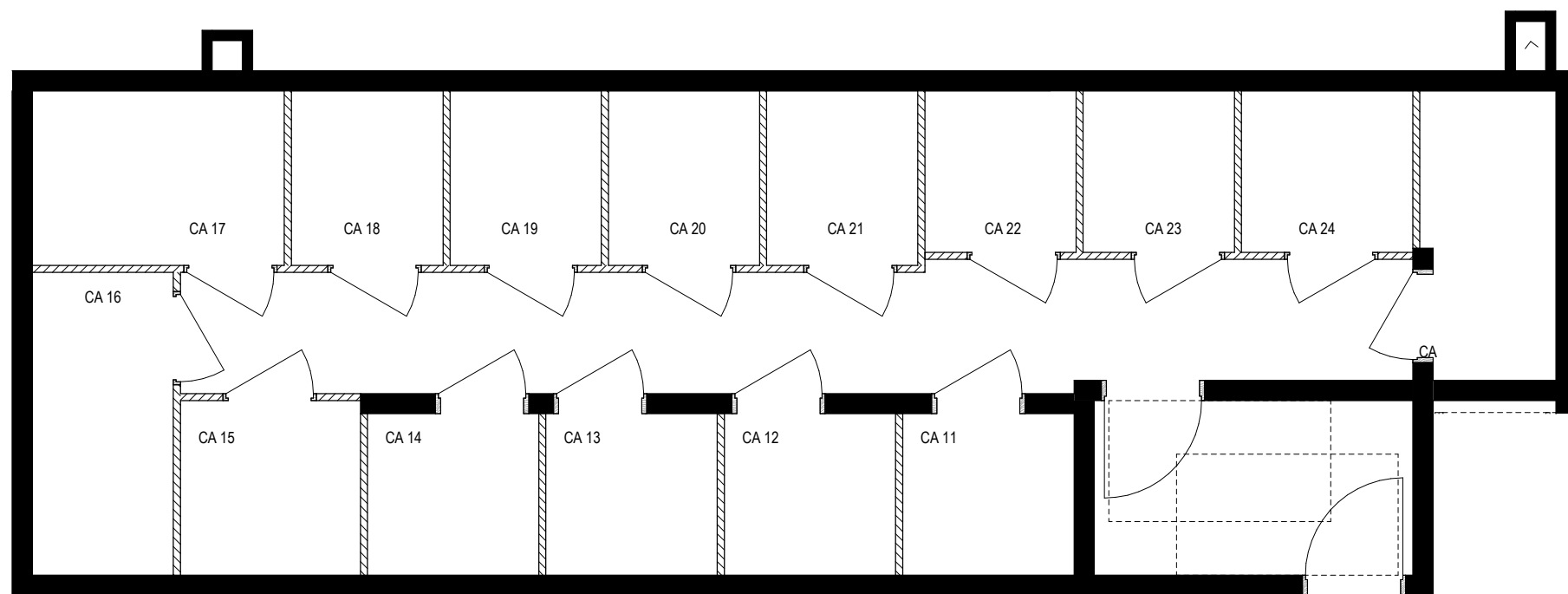




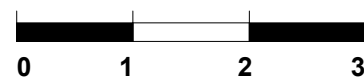
Caves Bâtiment A

TABLEAUX
DES SURFACES CAVES

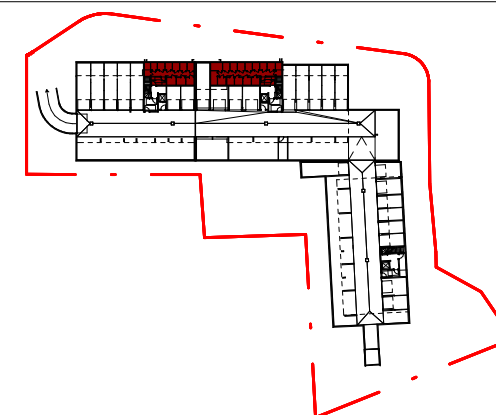
CA01	3.78 m²
CA02	2.20 m²
CA03	2.40 m²
CA04	2.40 m²
CA05	2.60 m²
CA06	2.60 m²
CA07	2.60 m²
CA08	2.93 m²
CA09	3.20 m²
CA10	3.18 m²
CA11	2.72 m²
CA12	2.72 m²
CA13	2.72 m²
CA14	2.72 m²
CA15	3.09 m²
CA16	4.20 m²
CA17	4.33 m²
CA18	2.60 m²
CA19	2.60 m²
CA20	2.60 m²
CA21	2.60 m²
CA22	2.40 m²
CA23	2.40 m²
CA24	2.72 m²
CA25	3.70 m²



Caves Bâtiment B



1 Rue de Martenex - 74150 RUMILLY



PLAN DE PRECOMMERCIALISATION

BATIMENT	ETAGE	APPARTEMENT	TYPOLOGIE
A et B	SOUS-SOL	/	CAVES

DOCUMENT PROVISOIRE ETABLI AVANT LA FIN DES ETUDES TECHNIQUES

Nota: Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement.

Des variation peuvent intervenir en fonction des contraintes techniques et/ou réglementaires de la réalisation, tant concernant les dimensions libres, que l'équipement.

Les retombées de poutres, faux-plafonds, soffites, canalisations, ne sont pas tous figurés et peuvent être modifiés pour des raisons techniques. Les éléments de mobiliers de cuisine et les implantations des équipements électriques sont présentés à titre indicatif et ne sont pas contractuels. Les placards et/ou rangements intérieurs sont compris dans la surface de la pièce attenante. Les cotes sont à titre indicatifs sous réserve d'évolutions des études techniques.

Les hauteurs maximales réglementaires de seuils, de l'intérieur du logements vers l'espace extérieur, sont de 15cm pour les balcons et loggias et 25cm pour les terrasses.

Indice : 2

Mise à jour : 24/01/2025

